



Commission Ecole inclusive

DIAGNOSTIQUER UN TSLA*, UN TSA**, UN HPI***: POURQUOI, QUAND, COMMENT?

* TSLA: troubles spécifiques du langage et des apprentissages (incluant les troubles « dys » et le TDA/H ou trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité)

** TSA: troubles du spectre autistique

*** HPI : haut potentiel intellectuel

- Vous envisagez de faire diagnostiquer votre enfant et ne savez pas à qui vous adresser?
- On vous conseille de faire diagnostiquer votre enfant et vous hésitez à sauter le pas ?
- ✓ Vous trouverez ici quelques parcours personnels de diagnostic et des informations spécifiques aux différents troubles. Nous avons fait le choix de ne pas publier de liste de professionnels de santé, mais de vous orienter au mieux en fonction de votre besoin : contactez-nous à ecole-inclusive@apel-ind.fr.

N'hésitez pas à nous écrire pour partager vos expériences : ecole-inclusive@apel-ind.fr.

Pourquoi faire diagnostiquer son enfant?

La démarche de diagnostic est souvent compliquée; pour beaucoup elle est associée à la peur de voir son enfant enfermé dans une case dont il ne pourrait sortir. Mais ce diagnostic peut permettre de l'aider à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, au niveau personnel, le diagnostic peut libérer l'enfant d'un poids. Pendant des années il a accumulé des commentaires voire des punitions qui lui ont fait sentir qu'il n'était pas comme les autres. Ses tentatives pour « rentrer dans le moule » sont souvent restées vaines et se sont faites dans la souffrance. Une fois posé, le diagnostic lui permet de mettre des mots sur sa différence ; il lui montre qu'il n'est ni meilleur ni moins bon, et lui donne des pistes pour surmonter ses difficultés.

Par ailleurs, dans la relation avec l'école, un diagnostic permet de justifier une différenciation et des aménagements ; par exemple il limitera les mises en garde ou autorisera l'usage d'un ordinateur en classe, ce qui pourra permettre à l'enfant de reprendre confiance en lui.

Enfin, pour les parents qui, souvent, remettent en question leur capacité à éduquer leur enfant, le diagnostic peut s'avérer déculpabilisant et leur offrir de nouvelles perspectives.

Témoignage de Valérie, maman de Lucas: « Nous avons fait diagnostiquer notre enfant, qui est concerné par plusieurs troubles associés, en plusieurs étapes, au fur et à mesure de l'apparition de nos suspicions. Compte-tenu des délais avant d'obtenir un créneau pour le bilan, souvent, lorsque les diagnostics ont été posés, ces suspicions s'étaient déjà transformées en quasi-certitudes, car nous avions eu le temps de nous informer sur le trouble suspecté. Cependant, à chaque fois, le diagnostic a été vécu comme un soulagement tant par notre enfant que par nous, parents. Soulagement de savoir qu'il ne fait pas exprès, que ce n'est pas sa faute, que ce n'est pas une question de bonne ou mauvaise volonté, que cela n'a rien à voir avec ses capacités intellectuelles. Soulagement de voir nos convictions intimes de parents rendues légitimes par les données factuelles des bilans, et de voir notre crédibilité renforcée auprès de nos interlocuteurs à l'école de notre enfant. »

Où s'adresser?

Afin d'éviter l'errance médicale, surtout lorsqu'on n'a aucune idée de ce qu'on cherche, il peut s'avérer plus efficace de commencer par consulter des médecins spécialistes qui vous indiqueront quel(s) test(s) effectuer et vers quel(s) professionnel(s) (psychologue, orthophoniste, psychomotricien, etc.) vous tourner. Le rôle des médecins n'est pas de faire passer les tests mais principalement d'établir et valider le diagnostic en s'appuyant sur les bilans.

En se tournant trop vite vers les rééducateurs chargés des bilans et de la rééducation, on risque en effet de se retrouver réaiguillé sans fin.

L'option du parcours public est l'option la plus intéressante financièrement, et elle présente l'avantage que les médecins y travaillent en équipe avec les psychologues et autres professionnels de santé; mais les délais d'obtention de rendez-vous sont plus longs (six mois, un an, voire deux ou trois ans...).

Pour une prise en charge plus rapide et tout aussi efficace, nous vous conseillons donc de choisir un médecin exerçant en libéral mais rattaché à la consultation de pédopsychiatrie d'un hôpital.

Des associations peuvent aussi vous aider et vous soutenir.

Il faut parfois en consulter plusieurs avant de trouver celui qui vous conviendra (à vous, et surtout à votre enfant). Ne vous découragez pas : la persévérance porte généralement ses fruits !

L'APHP et les consultations médicales libérales

L'assistance publique des hôpitaux de Paris (APHP) propose de nombreux services de pédopsychiatrie et de psychologie au sein desquels il est possible de bénéficier d'une prise en charge complète par des équipes pluridisciplinaires composées à la fois des médecins et des autres professionnels du secteur médical ou paramédical. Elles sont habituées à voir passer de nombreux patients et les consultations hospitalières sont prises en charge par l'Assurance Maladie. Cependant il peut être difficile de s'y retrouver et de savoir à qui s'adresser, d'autant plus que la réputation de ces services varie fortement d'un hôpital à l'autre. De plus, souvent, lorsque l'on se décide à consulter, c'est que l'enfant va mal ; or le délai pour obtenir un premier rendez-vous est de l'ordre d'un an...

Passer en libéral par un médecin rattaché à une consultation hospitalière peut s'avérer une bonne option pour les cas les plus urgents. Le médecin se chargera de prescrire le(s) test(s) à effectuer et vous indiquera vers quel(s) professionnel(s) (psychologue, orthophoniste, psychomotricien...) de santé vous tourner, voire vous conseillera des professionnels avec qui il a l'habitude de collaborer.

Que ce soit pour trouver une consultation hospitalière, ou pour trouver un praticien libéral avec consultation hospitalière, vous pouvez effectuer une recherche sur le site de l'APHP:

https://www.aphp.fr/recherche/offres-de-soin?afs%3Aquery=p%C3%A9dopsychiatrie

https://www.aphp.fr/recherche/offres-de-soin?afs%3Aquery=psychiatrie

Vous pouvez également consulter directement les sites des hôpitaux parisiens :

- √ Hôpital de la Pitié-Salpétrière
 - o http://pitiesalpetriere.aphp.fr/psychiatrie-de-lenfant-de-ladolescent/
- √ Hôpital Necker
 - o http://hopital-necker.aphp.fr/pedopsychiatrie
- ✓ GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences (anciennement hôpital Sainte-Anne)
 - o http://www.ch-sainte-anne.fr/Offres-de-soins/Psychiatrie/Psychiatrie-infanto-juvenile
- ✓ Hôpital Robert Debré (pour les enfants et adolescents jusqu'à 15 ans à condition que le suivi ait commencé avant l'âge de 11 ans)
 - http://robertdebre.aphp.fr/equipes-cliniques/pole-pediatrie/psychopathologieenfant-adolescent/

➤ Les CAMSP (Centres d'action médico-sociale précoce)

Comme pour l'APHP, les CAMSP proposent un accueil et un accompagnement global. Ils apportent en outre un soutien et du conseil aux familles. Toutefois, ils ne concernent que les enfants de moins six ans ayant ou présentant un risque de développer un handicap.

Liste des CAMSP en Ile-de-France : https://annuaire.action-sociale.org/etablissements/jeunes-handicapes/centre-action-medico-sociale-precoce--c-a-m-s-p---190/rgn-ile-de-france.html

Témoignage de Jérôme, papa de Léo: « Mon fils Léo est un grand prématuré. Mais dans sa malchance, il a pu bénéficier d'une prise en charge automatique dans les services spécialisés de l'AP-HP dès sa naissance (et même dès la perte des eaux) à l'hôpital Béclère de Clamart. Après un mois en réanimation puis deux mois en néonatologie spécialisée, il a été pris en charge par des spécialistes et a bénéficié d'un suivi systématique selon des protocoles précis dédiés aux grands prématurés. A 18 mois, Léo présentait un important retard (langage et motricité) et a été envoyé au CAMSP pour évaluer quantitativement et qualitativement ce retard. Le CAMSP ne permet pas seulement de réaliser des diagnostics pertinents ; il accompagne également les enfants grâce à des services pluridisciplinaires et assure la coordination entre les neuropsychologues, psychomotriciens, pédiatres, orthophonistes, assistantes sociales, etc. Au passage, les parents peuvent être suivis psychologiquement, et peuvent également accéder à des cours ou ateliers pour apprendre des techniques adéquates afin de soutenir leurs enfants de manière optimale dans leur développement. Il nous aurait été impossible, sans structure telle que le CAMSP, d'arriver à l'élaboration pour Léo d'un planning hebdomadaire si personnalisé et si complexe, avec autant de séances variées et une vraie coordination avec le travail de l'AVS partagée au sein de l'école. Autre avantage du CAMSP, l'accès à une assistante sociale nous a permis de comprendre comment mettre en place un PPS, ou encore comment obtenir une AVS. Certes, il nous a fallu passer des heures à collecter et rédiger des dossiers, mais l'assistante sociale a rempli pour nous l'ensemble du dossier MDPH permettant notamment de demander un aménagement du temps scolaire de notre enfant. Elle nous a également aidés à faire le lien avec l'école afin de coordonner l'ensemble des intervenants extérieurs. Elle travaille également directement avec l'enseignante référente de l'Inspection de l'Education Nationale, qui coordonne les PPS de tous les enfants de son secteur. Dans notre cas, nous avons été orientés directement vers le CAMSP, mais je conseille vivement aux parents ayant un doute sur le développement de leur enfant de demander à leur pédiatre de les envoyer au CAMSP de leur secteur dès que possible, car une prise en charge précoce (vers 2 ans) est cruciale notamment pour les retards de langage. »

Les CMP (Centre Médico-Psychologique) et les CMPP (Centre médico-psycho-pédagogique)

Comme pour l'APHP et le CAMSP, la prise en charge est sensée être globale mais ce n'est pas toujours le cas. Ils présentent l'avantage de la proximité et d'une prise en charge par l'Assurance Maladie; bilans, rééducation et suivi sont assurés par une équipe pluridisciplinaire. Le délai pour obtenir un premier rendez-vous est souvent de plusieurs mois, et la satisfaction des familles quant à la prise en charge varie d'un CMP à l'autre.

Témoignage de Nadège, maman de Louis: « Mon fils a été suivi six mois par une psychologue du CMP car la maîtresse se plaignait de son comportement. Au bout de six mois, la psychologue n'avait posé aucun diagnostic et n'avait aucun plan d'action à nous proposer. Je pense que certains CMP sont plus indiqués pour les troubles anxieux et les dépressions que pour diagnostiquer un trouble du développement. »

Témoignage d'Elsa, maman d'Alexandre: « En grande section, mon fils ne tenait pas en place, que ce soit à l'école ou à la maison, avait une aversion pour les dessins et le graphisme (il tenait aussi très mal son stylo), et avait du mal à gérer ses colères. Sur les conseils du médecin scolaire, j'ai monté un dossier auprès du CMP de ma ville, qui m'a annoncé un délai d'attente d'environ un an. Pendant l'année de CP, l'apprentissage de l'écriture a été très laborieux, de même que tous les exercices à faire en classe car mon fils avait des problèmes de concentration et était distrait à la moindre sollicitation (bruit, néon qui clignote, ...). Un suivi a été mis en place au CMP au début de l'année de CE1 avec d'abord des séances hebdomadaires chez la psychologue, que mon fils me réclamait toutes les semaines. Très

rapidement à la maison, les crises de colère se sont calmées et les séances de devoirs à la maison sont devenues plus sereines et efficaces. L'écriture restant difficile, un bilan psychomoteur a été réalisé en cours d'année. Actuellement, nous attendons de faire le point avec le psychomotricien pour voir s'il y a quelque chose à mettre en place pour l'aider. Les séances hebdomadaires au CMP demandent beaucoup de temps et d'organisation, mais nous voyons ses progrès donc c'est encourageant, et nous savons qu'il existe des solutions (temps supplémentaire pour les exercices, port d'un casque anti-bruit pour la lecture). Il reste encore du chemin à parcourir, mais grâce au travail de cette équipe pluridisciplinaire nous sommes plus confiants. »

> Les professionnels chargés des bilans et suivis

Il s'agit des psychologues (spécialisés), psychomotriciens, ergothérapeutes, orthophonistes. Il est possible de les consulter directement mais avec le risque d'une approche moins globale. En principe il faut quand même être envoyé par un médecin. Leurs rôles respectifs sont décrits dans le chapitre suivant.

Quels professionnels interviennent dans le diagnostic?

Les médecins

Le pédopsychiatre

La pédopsychiatrie ou psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent est une branche de la psychiatrie qui s'intéresse à l'étude, à l'étiologie, à l'évaluation, au diagnostic, au traitement mais aussi à la prévention des troubles mentaux, émotionnels et comportementaux de l'enfant et de l'adolescent tels que les troubles anxieux, les troubles de l'humeur, les troubles de l'alimentation, les troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H), les troubles obsessionnels-compulsifs (TOC), les troubles réactionnels de l'attachement, la schizophrénie, ou encore l'autisme.

Témoignage de Cécile, maman Ruben: « Ruben a toujours été remuant. Le premier pédopsychiatre que nous avons rencontré avait juste trouvé Ruben plein de vie et nous avait rassurés en nous expliquant que c'était juste normal pour un petit garçon de 3 ans, un signe de bonne santé et qu'il se calmerait avec le temps. Sur ce point, il ne s'est pas trompé mais quelques années plus tard, Ruben a commencé à se montrer impulsif avec ses camarades. Nous avons alors consulté un autre pédopsychiatre recommandé par une voisine mais les séances ne changeant rien, nous avons laissé tomber. Arrivé au collège, Ruben ne dormait plus et nous avons à nouveau recherché un pédopsychiatre. Ce dernier a été le bon. Mon expérience est que certains pédopsychiatres refusent d'étiqueter les enfants avec des troubles, mais cela ne permet pas d'avancer, notamment pour que l'école puisse prendre en compte les difficultés de l'enfant. »

Témoignage de Justine, maman d'Eléonore: « Je ne comprenais pas les problèmes de ma fille. Je voulais me tourner vers l'hôpital mais la liste d'attente était beaucoup trop longue. Du coup, je me suis adressée en parallèle à la consultation libérale d'un pédopsychiatre de ce même hôpital qui m'a rappelée assez vite. Quelques semaines plus tard, le Dr R. posait LE diagnostic. Il assure désormais le rôle de chef d'orchestre dans le parcours psy de ma fille et c'est lui qui nous conseille dans le choix des psychologues, orthophonistes, etc. »

Le neuropédiatre

Le neuropédiatre est un médecin spécialisé dans les pathologies du système nerveux (cerveau, la moelle épinière, les nerfs et/ ou les muscles) de l'enfant. Il est notamment compétent pour tous les troubles dys, l'hyperactivité, l'épilepsie, etc.

Témoignage de Christelle, maman de Nicolas: « Nous savions que Nicolas était précoce mais refusions d'admettre son TDAH. Le neuropédiatre que nous avons consulté nous a posé une quinzaine de questions relatives au trouble de l'attention et a souhaité le traiter par Ritaline. Nous trouvions qu'il allait un peu vite en besogne et ne sommes pas retournés le voir. Quelques mois plus tard, Nicolas a passé un bilan attentionnel complet qui a infirmé ce diagnostic, mais quelques années plus tard nous avons compris qu'il s'agissait d'un faux négatif. Force a été de constater que le neuropédiatre ne s'était pas trompé mais son manque de psychologie ne nous avait pas permis d'accepter ce traitement. Le nouveau médecin de Nicolas nous a conseillé des lectures et laissé le temps de nous faire à l'idée. Il est désormais sous traitement et tout le monde va mieux!»

Les professionnels chargés des bilans et suivis

Le psychologue

À condition d'y être habilité, il peut faire passer divers tests tels que :



Le TEA-Ch (Test of Everyday Attention for Children)

Ce test concerne les 6-17 ans. Il permet de cerner les différentes composantes des troubles attentionnels dans la vie de tous les jours.



Le BRIEF (Behavioral Rating Inventory of Executive Function)

Le BRIEF est un questionnaire permettant d'évaluer les comportements exécutifs dans les milieux scolaire et/ou familial. Il évalue les 5-18 ans.



Le NEPSY II

Il permet une évaluation neuropsychologique du développement de l'enfant de 3 à 16 ans et fournit d'abondantes données utiles à la mise en place d'une remédiation

ou l'établissement d'un traitement. Il est indiqué au bilan d'enfants ayant des difficultés d'apprentissage, des handicaps moteurs ou sensoriels, des déficits attentionnels, des traumatismes crâniens, des troubles cérébraux congénitaux ou acquis, des lésions cérébrales ou maladies cérébrales, un retard mental ou des syndromes génétiques.



Le CONNERS 3

Ce questionnaire permet de confirmer (ou non) un diagnostic de trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H) dans les divers environnements de vie de l'enfant.



L'ADOS (Autism Diagnostic Observation Schedule, ou Echelle d'Observation pour le Diagnostic de l'Autisme)

Il permet d'évaluer les comportements typiques de l'autisme chez les enfants, les adolescents et les adultes selon les modules mobilisés.



L'ADI-R (Autism Diagnostic Interview-Revised)

Il permet d'identifier les traits autistiques présents durant l'enfance en recueillant les observations des parents.



Le VINELAND-II

Il permet de mesurer les comportements adaptatifs chez les personnes évaluées. Il est destiné aux enfants de la naissance à 18 ans et 11 mois ainsi qu'à la population adulte en cas de déficience intellectuelle. Il est parfois utilisé pour des adultes autistes sans déficience intellectuelle car il peut y avoir un écart important entre leurs capacités cognitives et l'application pratique de ces connaissances dans la vie courante.



WPPSI-IV Le Wechsler Preschool and Primary Scale of Intelligence

Il existe en 2 versions : pour les 2 ans et 6 mois à 3 ans et 11 mois, et de 4 ans à 7 ans et 3 mois. C'est un test en vigueur dans l'éducation scolaire du Canada.



WISC-V L'échelle d'intelligence de Wechsler pour enfants et adolescents - 5ème éd.

Il concerne les 6 ans à 16 ans et 11 mois.



Le Kaufman-Assessment Battery for Children

Il évalue le niveau intellectuel de l'enfant en tentant d'évaluer ses capacités de raisonnement indépendamment de ses connaissances préalables. Ce test applicable aux enfants de 2½ ans à 12½ ans, s'intéresse davantage aux fonctionnements des développements mentaux que les échelles de Wechsler. Il semblerait mieux à même que les autres tests, d'analyser les raisons d'échecs scolaires, en particulier lorsque ceux-ci sont inattendus ou que les enfants proviennent d'une minorité socioculturelle. Il permettrait de mieux percevoir où résident les difficultés de l'enfant et cela notamment dans les cas de troubles du spectre autistique et de dyslexie.

Le psychologue se charge également du suivi en séances individuelles ou collectives.

Le psychomotricien

Un bilan psychomoteur sera préconisé si des problèmes de motricité ou d'orientation spatiotemporelles sont présents. Il évalue le développement moteur, les praxies, le graphisme, la latéralisation, l'attention et la concentration.

L'ergothérapeute

Un bilan d'ergothérapie s'intéresse aux troubles des gestes et des postures et à l'adaptation des outils nécessaires à la vie quotidienne (ordinateurs, tablettes, outils scripteurs, outils de traçage) mais aussi aux gestes de la vie quotidienne (s'habiller, lacer ses chaussures, ranger, classer...).

L'orthophoniste

Un bilan orthophonique met en évidence les troubles du langage oral et/ou du langage écrit. Il s'intéresse également, le cas échéant aux processus attentionnels, et au raisonnement logicomathématique. Il est pris en charge par l'Assurance Maladie.

L'orthoptiste

Un bilan neuro-visuel et orthoptique peut être conseillé par l'ophtalmologiste, l'orthophoniste, ou le psychomotricien si des troubles de la perception, de l'exploration ou de la coordination visuomotrice sont présents. Il est pris en charge par l'Assurance Maladie.

Les fédérations, associations et organismes de soutien

Elles fournissent des informations, permettent d'orienter vers des praticiens, organisent des événements. Vous en trouverez ci-dessous une liste non-exhaustive.

Pour les TDAH

- ✓ TDAH France
 - o https://www.tdah-france.fr/

Pour les Dys

- ✓ La Fédération Française des Dys
 - o http://www.ffdys.com/
- ✓ La Fédération Dyspraxique Mais Fantastique
 - o https://www.dyspraxie.info/
- ✓ La Fédération Anapedys
 - o https://www.apedys.org/
- ✓ Association DYS-POSITIF
 - o https://www.dys-positif.fr/
 - o Cette association propose du soutien scolaire et de la guidance parentale. Le site propose des contenus pédagogiques (payants) du CP à la 3ème pour les élèves atteints de dyslexie, dyspraxie, dysorthographie, dysphasie, dyscalculie, TDA(H).

Pour les TSA

- ✓ ASF 92 (pour les enfants du 92)
 - o http://www.autistessansfrontieres92.fr/
- ✓ Austime 3D (pour les enfants du 94)
 - o https://www.autisme3d.com/
- ✓ CRAIF Centre de Ressources Autisme d'Ile de France (documentations, formation parents, listes professionnels et associations de parents)
 - o http://www.craif.org/
- ✓ Ecolalie (pour les enfants du 91)
 - o http://www.ecolalies.fr/
- ✓ Sur les bancs de l'école (pour les enfants du 75)
 - o http://www.surlesbancsdelecole.org/

Pour les HPI

- ✓ AFEP
 - o http://www.afep-asso.fr
- ✓ ANPEIP
 - o http://www.anpeip.org

Témoignage de Caroline, maman d'Arthur: « Arthur avait tendance à apprendre de façon autodidacte et comprenait tout très vite. Il a su lire en moyenne section et s'intéressait particulièrement à l'astronomie, mais à l'école ça ne se passait pas toujours très bien. L'AFEP nous a permis de trouver une psychologue qualifiée pour lui faire passer les tests psychotechniques qui ont confirmé une précocité. Malheureusement, au fil des années, les difficultés avec l'école se sont aggravées car la prise en charge n'avait pas été assez globale pour identifier en prime un trouble du déficit d'attention. Il nous a fallu recourir à un pédopsychiatre qui a pu compléter le diagnostic, ce que nous aurions dû faire dès le départ au lieu de nous précipiter sur un bilan. »

Témoignage de Corinne, maman de Fiona : « Identifiée précoce grâce à une psychologue affiliée à l'AFEP, Fiona a pu sauter une classe. Ce diagnostic a été une véritable révélation. Elle qui se croyait nulle a compris que sa différence était une force. Aujourd'hui c'est une petite fille très épanouie. »

Témoignage de Laurie, maman de Valentine: « Pendant sa première année de maternelle, Valentine allait à l'école à reculons et passait toutes ses récréations assise sur un banc, sans adresser la parole aux autres enfants ni aux adultes, alors qu'à la maison elle parlait beaucoup et très bien. De mon côté, j'avais du mal à comprendre l'intérêt des activités proposées en classe, comme coller deux gommettes pour apprendre à dénombrer jusqu'à deux, alors que ma fille savait déjà manipuler les nombres jusqu'à la centaine... Mais c'était mon premier enfant donc je pensais qu'ils étaient tous comme elle au même âge! Alertée par une amie qui m'a dit « mais elle est précoce, ta fille! », j'ai pris contact avec l'équipe enseignante pour évoquer ce décalage. La première réaction a été: « mais elle ne parle pas ». Je me suis renseignée et ai appelé l'AFEP qui m'a donné le numéro d'une psychologue près de chez moi, qui a fait passer à ma fille le test psychométrique adapté à son âge et a confirmé

sa précocité. Ce diagnostic a changé du tout au tout l'attitude de l'équipe pédagogique visà-vis de Valentine : plus d'attention, des activités adaptées à son niveau, et finalement un saut de classe en milieu de moyenne section. A son rythme elle a progressé dans ses relations avec les autres ; après avoir obtenu son bac brillamment, Valentine est maintenant une étudiante très épanouie. »

> Handicap

- ✓ Le service d'accompagnement et d'information pour la scolarisation des élèves handicapés SAIS92
 - o https://www.sais92.fr/
 - o Il accompagne les familles, informe, sensibilise et participe aux instances politiques
- > Phobie scolaire ou refus scolaire anxieux
- ✓ Le site "Tous à l'école"
 - o https://www.apsphobiescolaire.org/
- > Accompagnement Pédagogique à Domicile
- ✓ SASPAD Hauts de Seine
 - o http://cache.media.education.gouv.fr/file/dispositifs-educatifs/98/4/2017-09-26-saspad-92-brochure-818984.pdf
- ✓ SAPAD Val de Marne: 5 Rue Georges Enesco, 94000 Créteil Tél. 01 42 07 80 02

Quelques sites utiles pour en savoir plus sur les différents troubles

- TDA/H, troubles spécifiques du langage et/ou des apprentissages
- ✓ Le TDAH et l'école :
 - o https://www.tdahecole.fr/
- ✓ Présentation des différents troubles par l'équipe du Dr Anne Gramond (Montpellier) :
 - https://sites.google.com/site/tdahetalors/accompagner-l-enfant-a-l-ecole/boite-aoutils?fbclid=lwAR1f2PAyMKoMjs3HpgwahEBSK9D6wAnrYFRMg4RsUSZF3RM2BcUXZUjt-8

- ✓ Guide d'appui pour l'élaboration de réponses aux besoins des personnes présentant des troubles spécifiques du langage, des praxies, de l'attention et des apprentissages (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie - Décembre 2014 - Dossier technique):
 - o https://www.tdah-france.fr/IMG/pdf/cnsa-dt-dys-web-corrigemai 2015.pdf?794/7d92f536e6134fcc9c472575a952d720c5fac32a
- ✓ Comment améliorer le parcours de santé d'un enfant avec troubles spécifiques du langage et des apprentissages (Guide Parcours de Santé de la Haute Autorité de Santé, 2017):
 - o https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2018-01/guide tsla vf.pdf
- ✓ Le programme d'entraînement aux habiletés parentales de Barkley : https://www.tdah- france.fr/Programme-d-entrainement-aux-habiletes-parentales-de-Barkley.html et http://www.bipolaire-info.org/images/fbfiles/files/stage_barkley_juillet_2015.pdf

≻ HPI

- ✓ Le site Douance http://www.douance.org/
- ✓ Le site Enfant précoces info https://www.enfantsprecoces.info/les-signes-caracteristiques- chez-lenfant-precoce/
- ✓ Les tribulations d'un petit zèbre http://les-tribulations-dun-petit-zebre.com

> TSA

- √ L'autisme expliqué aux enfants
 - o <a href="http://autisme-poitoucharentes.fr/sites/autisme-poitoucharentes/autisme-poitoucharent poitoucharentes.fr/files/atoms/files/autisme-enfants.pdf
- ✓ Dix choses que les enfants atteints d'autisme aimeraient que vous sachiez :
 - o http://www.autisme.ch/autisme/informations-generales/10-choses#3-faites-la-part- entre-ce-que-je-ne-veux-pas-que-je-décide-de-ne-pas-faire-et-ce-que-je-ne-peux-pasce-que-je-ne-suis-pas-en-mesure-de-faire
- ✓ Autisme... Qu'est-ce que c'est pour moi ?:
 - o http://www.autismediffusion.com/PBSCProduct.asp?ltmlD=18758683
- ✓ Comparaison NT/TSA:
 - o http://www.srsor.qc.ca/wp-content/uploads/2015/03/Guide TSA-2015.pdf
- ✓ Brochure Autisme France:
 - o http://www.autisme-france.fr/offres/file inline src/577/577 P 21731 34.pdf
- ✓ Dossier autisme sur le site du ministère des affaires sociales et de la santé :
 - o http://social-sante.gouv.fr/grands-dossiers/l-autisme
- ✓ Ce que je suis et comment j'adapte ma vie : pourquoi je ne peux travailler que 4 h par jour ?
 - o http://www.collogue-tv.com/collogues/12eme-forum-autisme-espoir-vers-l-ecole/ceque-je-suis-et-comment-j-adapte-ma-vie-pourquoi-je-ne-peux-travailler-que-4h-parjour

> Retard de langage

- ✓ Plaquette du Syndicat Interdépartemental des Orthophonistes de Bretagne https://www.siob.fr/images/pdf/ObjLangage/livretwlORTHO2015.pdf
- ✓ Article d'une clinique d'orthophonie canadienne sur les retards et troubles du langage http://www.arsenault-orthophonie.com/fr/les-problematiques/retard-et-trouble-de-langage
- ✓ Plaquette de l'assurance maladie de Haute-Loire http://avcenfant.fr/wp-content/uploads/2014/12/livret langage haute loire.pdf

K	_				•				
	DI	h		h	ÍΔ	SC	\sim	lai	ro
	П		u	u		36	u	aı	_

√	http://www.tousalecole.fr	content/phobie-scolaire-ou-refus-scolair/	re-anxieux

La commission Ecole inclusive remercie tous les parents qui ont accepté de témoigner et de partager leur expérience personnelle. Afin de préserver leur anonymat, les prénoms des parents et des enfants ont été changés.